

2023/08/09/02

COMMUNE
DE
GOURIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation :
23/08/2023

Convocation affichée le :
01/09/2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 24
Procuration (s) : 3
Votants : 27

Reçu en Préfecture de
VANNES le 11/09/2023.....
Certifié exécutoire le 11/09/23
Publié ou notifié le 11/09/23.
A GOURIN, le 11/09/23.
Le Maire,
Hervé LE FLOC'H



[Signature]

L'an deux mille vingt-trois à vingt heures et trente minutes, le huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : JANNY Patrick, GOUJARD Laurine, PHILIPPE Jean-Luc.

Procuration(s) : JANNY Patrick à BOURLÈS Christophe, GOUJARD Laurine à HENRY Catherine, PHILIPPE Jean-Luc à TROALEN Anne.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

2 – ACQUISITION DE BUTS MOBILES POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur l'achat de buts mobiles - et leurs accessoires - pour la pratique du football à 11 et à 8.

Le montant de la dépense est estimé à 16 000 €. Cet équipement viendrait en remplacement de celui existant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

ACCEPTÉ l'acquisition des buts mobiles et leurs accessoires pour la pratique du football à 11 et à 8

DECIDE d'ouvrir des crédits pour 16 000 euros au budget primitif 2023

Pour extrait conforme au registre,

A Gourin, le 08 septembre 2023

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H.

La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.